

DECES LOCATAIRE ENFANT MAJEUR

Par RESTEZEN, le 01/02/2016 à 11:54

Bonjour,

Nos parents ont vécu plus de 53 ans en hlm.

Décédés, il reste un enfant majeur de 63 ans et retraité dans l'appartement de 5 pièces.

L'office d'hlm le convoque au tribunal pour une expulsion.

Est.ce légale ?